

# Séance TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 11/09/2018

Saisine liée : TPE-PME, COMMENT RÉUSSIR LE PASSAGE À LA NEUTRALITÉ CARBONE ?

Groupe lié : GROUPE ENVIRONNEMENT ET NATURE

Revoir l'intégralité des débats

Ordre du jour :

*Intervention du Président Patrick Bernasconi*

*Intervention de Mme Delphine Lалу, présidente de la section des activités économiques*

*Présentation du projet d'avis*

*Déclarations des groupes*

*Vote de l'avis*

Un projet d'avis présenté par Stéphanie Goujon et Antoine Bonduelle, section des activités économiques.

L'accord de Paris sur le climat engage toute la société à agir pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour baisser drastiquement la consommation des hydrocarbures, la mobilisation de tous les acteurs s'impose, en particulier les entreprises. Or, bien qu'elles représentent la majeure partie du tissu économique, peu a été fait jusqu'à présent, pour accompagner les TPE-PME dans cette mutation.

Le cadre réglementaire, les outils financiers et les actions publiques restent avant tout adaptés aux plus grandes entreprises. Les TPE-PME, elles, manquent de temps, de moyens humains ou techniques. Pour autant, l'expérience des petites entreprises les plus avancées vers la neutralité carbone, montre les gains économiques et la dynamique positive induite par leurs actions pour l'Environnement.

Dans ce projet d'avis, le CESE ambitionne de se mettre "à hauteur d'entreprise" pour amorcer les actions de protection du climat. Il identifie des solutions concrètes, prend en compte les contraintes et spécificités des TPE-PME, et privilégie les démarches reposant sur le volontariat. Gagner en compétitivité, en performance globale, tout en protégeant la planète sera un défi clé des prochaines décennies pour nos entreprises.